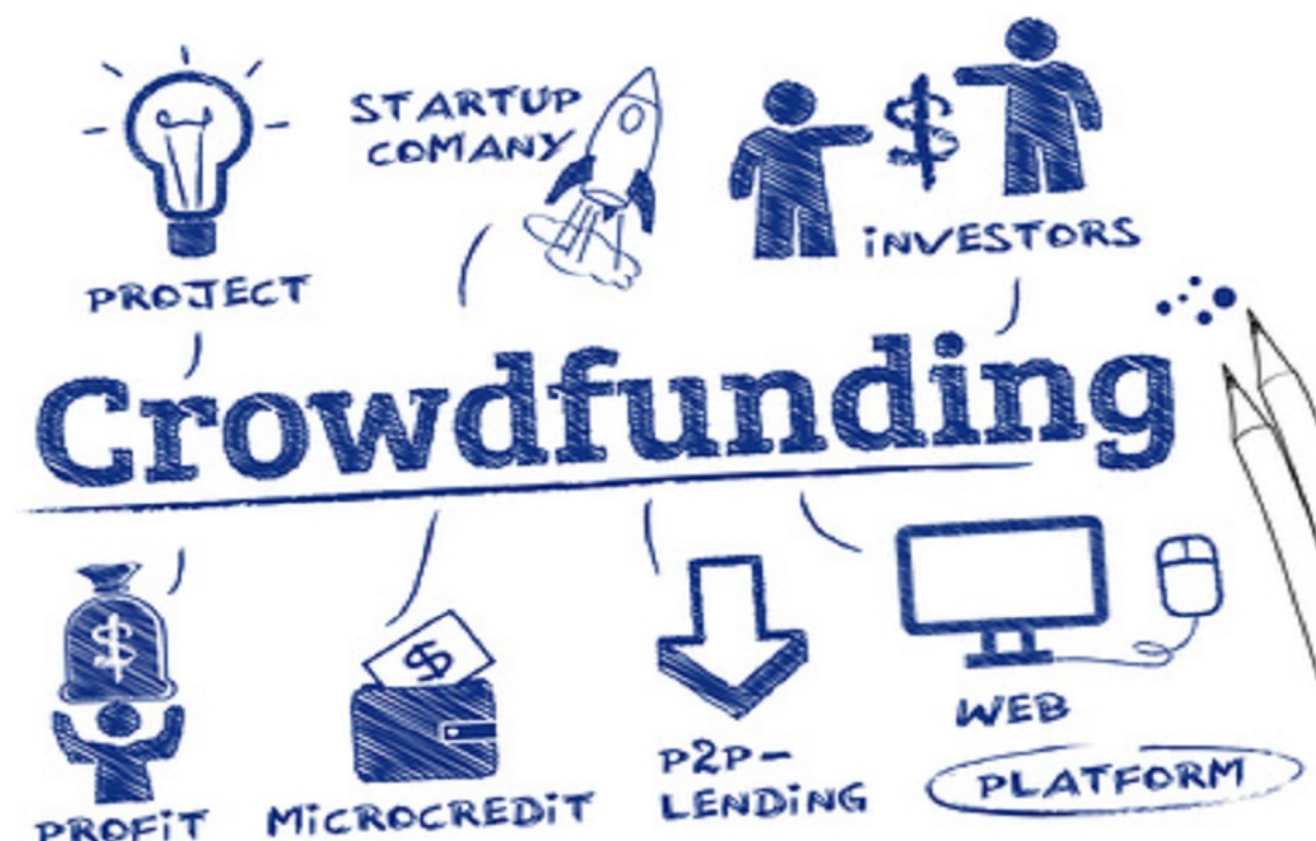




Dans le cadre d'un atelier sur la question tenu à Douala le 20 février dernier, Louis Paul Motaze, le ministre des finances a dit tout son optimisme quant à la mise en œuvre de ce système de financement participatif au Cameroun.

A la question de savoir si l'accès limité d'internet n'est pas un frein à la mise en œuvre du crowdfunding au Cameroun, le ministre des finances va répondre en ces termes : « Je reste convaincu, au regard de la passion et l'intérêt que j'ai observés chez les uns et les autres, que le Crowdfunding est appelé à connaître de beaux jours et à s'accroître dans notre pays.

Aussi, il ajoute « Nous nous devons d'approprier ce mode de financement, de le maîtriser et de l'organiser à notre profit en vue d'en tirer le meilleur parti, afin d'en faire un atout véritable pour les acteurs du système économique national, notamment les PME. Il s'agira de multiplier les opportunités qu'offre le Crowdfunding dans l'optique d'une transformation substantielle de notre tissu économique national », tout en indiquant que le gouvernement « a pleinement conscience » du défi que représente l'accès limité à internet. D'où cet atelier de vulgarisation organisé à Douala.

Pour rappel, les dernières données produites par la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), le taux de croissance annualisé des montants levés (1,1 milliard FCFA) par le Cameroun sur le site de crowdfunding Kiva s'élève à 42,8 % entre juin et septembre 2017. « À

ce rythme, le total des fonds levés par le Cameroun sur cette plateforme pourrait ainsi être multiplié par un facteur égal à 17, en 2025 », projette la Beac.